

N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 6 décembre 2018

**Séance extraordinaire** du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 6 décembre 2018, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Harold Noël, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mmes Lina Labbé et Debbie Deslauriers, MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Harold Noël, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

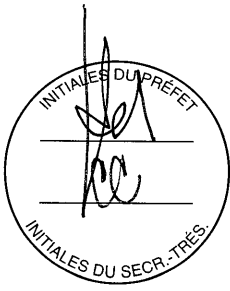
1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 novembre 2018
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 7 novembre 2018
5. Adoption du procès-verbal de la séance portant sur le budget tenue le 28 novembre 2018
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 28 novembre 2018
7. Autorisation de signature - Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité pour la région de la Capitale-Nationale
8. Offre du MTQ – Affiche de sensibilisation aux risques associés à la circulation en milieu agricole
9. Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2019
10. Horaire pendant la période des Fêtes
11. Adoption des dépenses du mois de novembre 2018
12. Correspondance
13. Varia
14. Période de questions
15. Levée de la réunion

### 2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### Résolution 2018-12-133

**Sur proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Debbie Deslauriers, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout des sujets suivants au point 13.  
*Varia* :

- 13.1 Octroi du contrat de collecte et transport de matières résiduelles ;
  - 13.2 Entente relative à l'établissement d'un Plan d'entraide mutuelle lors d'intervention de désincarcération ;
  - 13.3 Entente intermunicipale relative lors d'intervention d'urgence hors route
  - 13.4 Résolution – Ministère des Transports
- Le point 13. *Varia* demeurant ouvert par ailleurs.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### 3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 novembre 2018

#### Résolution 2018-12-134

Sur proposition de Mme Lina Labbé, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 7 novembre 2018.

### 4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 7 novembre 2018

#### 6.2 Achat du côte-à-côte (p. 2)

Il a été livré, immatriculé et assuré, tout comme la remorque.

#### 16.2 Nomination des membres du Comité de suivi – Politique culturelle et patrimoniale (p. 11)

Dans un souci de représentativité locale, cinq personnes ont été approchées et ne peuvent se joindre au Comité. Elles seront tout de même consultées au cours de la démarche.

Ste-Famille ? OK

### 5• Adoption du procès-verbal de la séance portant sur le budget tenue le 28 novembre 2018

#### Résolution 2018-12-135

Sur proposition de Mme Lina Labbé, appuyée par Mme Debbie Deslauriers, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance portant sur le budget tenue le 28 novembre 2018.

### 6• Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 28 novembre 2018

#### Résolution 2018-12-136

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 28 novembre 2018.

### 7• Autorisation de signature - Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité pour la région de la Capitale-Nationale

#### Résolution 2018-12-137

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser le préfet, M. Harold Noël et la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité pour la région de la Capitale-Nationale.

### 8• Offre du MTQ – Affiche de sensibilisation aux risques associés à la circulation en milieu agricole

En collaboration avec l'Union de producteurs agricoles (UPA), le ministère des Transports a élaboré une stratégie de



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

communication qui vise à sensibiliser les usagers de la route aux risques associés à la circulation dans les zones agricoles.

La MRC a consulté l'UPA de l'Île qui souhaite qu'une affiche de sensibilisation soit installée à l'entrée de l'Île.

### Résolution 2018-12-138

**Sur proposition de** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale à :

- compléter une demande de permission de voirie auprès de Transport Québec afin de faire installer une affiche de sensibilisation « Milieu agricole, soyez vigilant » à l'entrée de l'Île ;
- commander une affiche de sensibilisation auprès du Centre de services partagés du Québec.

### 9• Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2019

#### Résolution 2018-12-139

**Sur proposition de** Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2019 tel que déposé.

### 10• Horaire pendant la période des Fêtes

Il est convenu que les bureaux de la MRC soient fermés du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement.

### 11• Adoption des dépenses du mois de novembre 2018

#### Résolution 2018-12-140

**Sur proposition de** Mme Debbie Deslauriers, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à la majorité** d'adopter les dépenses du mois de novembre 2018, lesquelles s'élèvent à 489 963,43 \$.

### 12• Correspondance

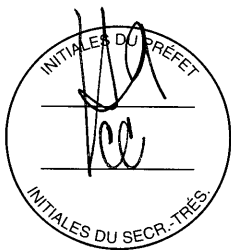
M. Marc-Antoine Ruest, conseiller – Relations avec le milieu chez Hydro-Québec nous informe que des pourparlers sont actuellement en cours avec Transport Canada afin de mettre en place certaines mesures d'atténuation à la suite de l'installation de nouvelles lumières de balisage sur les pylônes de traversée.

### 13• Varia

#### 13.1 Octroi du contrat de collecte et transport de matières résiduelles

##### Résolution 2018-12-141

**Attendu que** la MRC a lancé sur le Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec le 15 novembre 2018, un appel d'offres pour la collecte et le



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

transport des matières résiduelles sur son territoire (comprenant les bâtiments du groupe habitation et du groupe ICI (Industries, Commerces et Institutions)) pour la période s'échelonnant du 1er février 2019 au 31 janvier 2022 (3 ans) ou du 1er février 2019 au 31 janvier 2024 (5 ans), selon l'option retenue ;

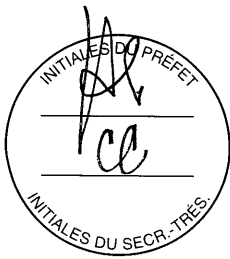
**Attendu que** la MRC a reçu, dans le cadre de cet appel d'offres, une seule proposition, qui s'est avéré conforme aux exigences édictées dans le devis d'appel d'offres ;

**Attendu que** Services Matrec inc. a présenté deux soumissions aux prix ci-après indiqués, l'une pour un contrat d'une durée de trois (3) ans :

<b>Ordures collecte régulière (résidentiel et ICI) - 3 ans</b> (collecte aux 2 semaines à l'année)				
	Nombre collectes par an	Quantité estimée (en tonnes) (A)	Prix unitaire par tonne métrique (B)	Total (A x B)
01-02-2019 au 31-01-2020	26	2117	89,81 \$	190 127,77 \$
01-02-2020 au 31-01-2021	26	2117	91,61 \$	193 938,37 \$
01-02-2021 au 31-01-2022	26	2117	93,45 \$	197 833,65 \$
<b>Total 1 :</b>				<b>581 899,79 \$</b>

<b>Ordures collecte additionnelle ICI - 3 ans</b> (1 mercredi sur deux à l'année et tous les vendredis en été)				
	Nombre collectes par an	Quantité estimée (en tonnes) (A)	Prix unitaire par tonne métrique (B)	Total (A x B)
01-02-2019 au 31-01-2020	36	605	87,02 \$	52 647,10 \$
01-02-2020 au 31-01-2021	36	605	88,76 \$	53 699,80 \$
01-02-2021 au 31-01-2022	36	605	90,54 \$	54 776,70 \$
<b>Total 2 :</b>				<b>161 123,60 \$</b>

<b>Feuilles - 3 ans</b>				
	Nombre collectes par an	Quantité estimée (voyages) (A)	Prix unitaire par voyage (B)	Total (A x B)
01-02-2019 au 31-01-2020	4	30	750,00 \$	22 500,00 \$
01-02-2020 au 31-01-2021	4	30	765,00 \$	22 950,00 \$
01-02-2021 au 31-01-2022	4	30	780,30 \$	23 409,00 \$
<b>Total : 3</b>				<b>68 859,00 \$</b>



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

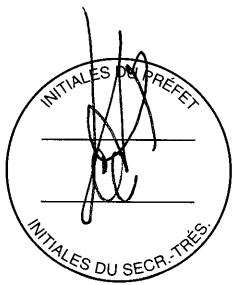
<b>Encombrants – 3 ans</b>				
	Nombre collectes par an	Quantité estimée (en tonnes) (A)	Prix unitaire par tonne métrique (B)	Total (A X B)
01-02-2019 au 31-01-2020	2	141	200,00 \$	28 200,00 \$
01-02-2020 au 31-01-2021	2	141	204,00 \$	28 764,00 \$
01-02-2021 au 31-01-2022	2	141	208,08 \$	29 339,28 \$
			<b>Total 4 :</b>	<b>86 303,28 \$</b>

<b>TOTAL OPTION 1 (3 ans) = Total 1 + Total 2 + Total 3 + Total 4</b>	<b>898 185,67 \$</b>
---	----------------------

et l'autre pour un contrat d'une durée de cinq (5) ans  
aux prix ci-après indiqués :

<b>Ordures collecte régulière (résidentiel incluant les ICI) - 5 ans</b> (collecte aux 2 semaines à l'année)				
	Nombre de collectes par an	Quantité estimée (en tonnes) (A)	Prix unitaire / tonne métrique (B)	Total (A X B)
01-02-2019 au 31-01-2020	26	2117	89,81 \$	190 127,77 \$
01-02-2020 au 31-01-2021	26	2117	90,71 \$	192 033,07 \$
01-02-2021 au 31-01-2022	26	2117	91,61 \$	193 938,37 \$
01-02-2022 au 31-01-2023	26	2117	92,53 \$	195 886,01 \$
01-02-2023 au 31-01-2024	26	2117	93,45 \$	197 833,65 \$
			<b>Total 1 :</b>	<b>969 818,87 \$</b>

<b>Ordures collecte additionnelle ICI - 5 ans</b> (1 mercredi sur deux à l'année et tous les vendredis en été)				
	Nombre de collectes par an	Quantité estimée (en tonnes) (A)	Prix unitaire/ par tonne métrique (B)	Total (A X B)
01-02-2019 au 31-01-2020	36	605	87,02 \$	52 647,10 \$
01-02-2020 au 31-01-2021	36	605	87,89 \$	53 173,45 \$
01-02-2021 au 31-01-2022	36	605	88,77 \$	53 705,85 \$
01-02-2022 au 31-01-2023	36	605	89,66 \$	54 244,30 \$
01-02-2023 au 31-01-2024	36	605	90,56 \$	54 788,80 \$
			<b>Total 2:</b>	<b>268 559,50 \$</b>



**Procès-verbal de la Municipalité Régionale  
de Comté de l'Île d'Orléans**

N° de résolution  
ou annotation

<b>Feuilles - 5 ans</b>				
	<b>Nombre de collectes par an</b>	<b>Quantité estimée (voyages) (A)</b>	<b>Prix unitaire par voyage (B)</b>	<b>Total (A X B)</b>
01-02-2019 au 31-01-2020	4	30	750,00 \$	22 500,00 \$
01-02-2020 au 31-01-2021	4	30	757,50 \$	22 725,00 \$
01-02-2021 au 31-01-2022	4	30	765,07 \$	22 952,10 \$
01-02-2022 au 31-01-2023	4	30	772,73 \$	23 181,90 \$
01-02-2023 au 31-01-2024	4	30	780,45 \$	23 413,50 \$
<b>Total 3 :</b>				<b>114 772,50 \$</b>

<b>Encombrants - 5 ans</b>				
	<b>Nombre de collectes par an</b>	<b>Quantité estimée (en tonnes) (A)</b>	<b>Prix unitaire par tonne métrique (B)</b>	<b>Total (A X B)</b>
01-02-2019 au 31-01-2020	2	141	200,00 \$	28 200,00 \$
01-02-2020 au 31-01-2021	2	141	202,00 \$	28 482,00 \$
01-02-2021 au 31-01-2022	2	141	204,02 \$	28 766,82 \$
01-02-2022 au 31-01-2023	2	141	206,06 \$	29 054,45 \$
01-02-2023 au 31-01-2024	2	141	208,18 \$	29 344,92 \$
<b>Total 4 :</b>				<b>143 848,20 \$</b>

<b>TOTAL OPTION 1 (5 ans) = Total 1 + Total 2 + Total 3 + Total 4</b>	<b>1 496 999,07 \$</b>
---	------------------------

**Attendu** la volonté de la MRC d'octroyer un contrat d'une durée de cinq (5) ans ;

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer un contrat de cinq (5) ans, soit du 1<sup>er</sup> février 2019 au 31 janvier 2024, pour la collecte et le transport des matières résiduelles à Services Matrec inc. pour une somme de 1 496 999,07 \$ (excluant les taxes applicables), conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission du 3 décembre 2018.

**13.2 Entente relative à l'établissement d'un Plan d'entraide mutuelle lors d'intervention de désincarcération**

**Résolution 2018-12-142**

**Sur proposition de** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter la version finale de l'Entente relative à l'établissement d'un Plan d'entraide mutuelle lors d'intervention de désincarcération, telle que déposée.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

### 13.3 Entente intermunicipale relative lors d'intervention d'urgence hors route

Ce point a été reporté à une séance ultérieure.

### 13.4 Résolution – Ministère des Transports

#### Résolution 2018-12-143

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, appuyée par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de demander à Transport Québec de :

- s'adresser directement aux citoyens de l'Île d'Orléans sur l'état actuel du pont, les travaux d'inspection effectués ainsi que les interventions prévues en 2019 ;
- consulter et informer en continu le Conseil des maires sur le remplacement du pont actuel ainsi que le projet de 3<sup>ième</sup> lien ;

et qu'une copie conforme soit transmise au ministre des Transports et à la députée Mme Émilie Foster.

### 14• Période de questions

Elle débute à 20h45 et se termine à 22h10.

### 15• Levée de la réunion

#### Résolution 2018-12-144

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 22h11.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 16 janvier 2019 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Chantale Cormier  
Directrice générale

Harold Noël  
Préfet

